

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Entre la relance du poussiéreux projet de **rémunération au mérite**, les attaques contre le Statut de la Fonction publique, et la recherche de 10 milliards d'économies exclusivement sur le fonctionnement de l'Etat et la masse salariale des agents publics de l'État, c'est le coup d'envoi d'une nouvelle étape du démantèlement de la Fonction publique.

FO Finances dénonce les effets connus de la rémunération au mérite : mise en concurrence des agents entre eux, dictature des indicateurs, désengagement, démotivation, attribution « à la tête du client », effet d'éviction des motivations intrinsèques comme le service rendu à l'usager, le sens du service public ou l'égalité de traitement.

Le système envisagé n'a rien à voir avec ce qui a existé par le passé dans nos directions, une prime complétant les éléments de la rémunération, puisqu'**il s'agit d'une modulation pour une part prépondérante du traitement indiciaire**.

Un tel bouleversement signifierait la fin de l'automaticité du changement d'échelon, et constituerait donc une rupture avec le principe de carrière inscrit dans le Statut général de la Fonction publique, qui garantit au fonctionnaire un déroulement de carrière en contrepartie de l'obligation de consacrer son activité professionnelle à une mission de service public.

Cette solution aurait l'**avantage pour le gouvernement de permettre de prolonger le gel** de la valeur du point d'indice, et d'enterrer quasi définitivement toute augmentation générale quand les fonctionnaires ont pourtant perdu 27% de leur pouvoir d'achat depuis 2000 !

À enveloppe constante, il prendrait aux uns ce qu'il distribue aux autres.

Comme disait Coluche, plus on est de fous, moins y'a de riz...

Mais, curieusement, personne au gouvernement ne pense à l'indexer sur l'inflation, comme le SMIC...

Le problème est naturellement que **les agents ne seront pas tous bénéficiaires** de ces dispositifs si attrayants sur le papier.

Annoncer d'emblée par exemple que 25 % des agents seront bénéficiaires pourrait faire rêver certains, persuadés d'être parmi les heureux élus, puisque l'agent moins performant c'est toujours le voisin ou le collègue du service d'en face. Il n'empêche qu'à la fin il y aura, quoi qu'il arrive, 75% de perdants et beaucoup de déçus.

Car s'ils n'y avaient que 25 % d'agents méritant dans nos services, où en seraient-ils ???

Certainement pas à ce niveau de satisfaction de la part des usagers comme s'en est gargarisé le DGFIP par intérim sur l'intranet Ulysse !!

Pour FO Finances, la rémunération au mérite n'est donc qu'un leurre destiné à faire croire que certains pourraient voir leur rémunération progresser, dans une perspective de gel perpétuel de la valeur du point d'indice.

S'il fallait encore se convaincre du leurre, il suffit de se remémorer les effets des bonifications d'ancienneté contingentées ou, à la DGFIP, des primes diverses sous conditions, à exclusion ou à paliers. GMBI est encore dans tous les esprits.

A n'en pas douter, la mise en oeuvre de la rémunération au mérite, en accentuant la concurrence entre les agents au détriment du travail collectif et des missions de services publics, va accentuer la dégradation des conditions de travail, accélérer la remise en cause de l'exercice quotidien des missions, fragiliser davantage encore des services publics qui, désormais, partout agonisent, et générer de nouvelles tensions dans les services qui n'en ont clairement pas besoin dans la période actuelle.

Pour toutes les raisons évoquées depuis le début de cette liminaire, FO FINANCES 67 APPELLE DONC TOUS LES AGENTS A SE METTRE EN GREVE LE MARDI 19 MARS POUR LES MISSIONS PUBLIQUES, L'EMPLOI, LE POUVOIR D'ACHAT ET LEUR DONNE RDV A 14H PLACE KLEBER A STRASBOURG

Dans cette période particulièrement difficile financièrement pour les agents du Ministère, **FO Finances continue de revendiquer une Action sociale de haut niveau en tant que priorité ministérielle.**

De plus en plus d'agents du Ministère des Finances rencontrent des difficultés financières, des fragilités sociales. Le rôle de l'action sociale est donc plus que jamais majeur.

Pour nous, l'action sociale est un élément essentiel de cohésion sociale. Il est inacceptable qu'elle puisse être fragilisée.

FO Finances exige donc toujours une politique ambitieuse de l'action sociale pour tous les agents, actifs et retraités, sur tout le territoire concernant, entre autres :

- la restauration collective,
- la revalorisation des titres restaurant et de la participation de l'État,
- une offre vacances-famille permettant à tous les agents d'en bénéficier
- et enfin, des crédits d'action locale (CAL) permettant la mise en place de véritables actions locales initiée par les CDAS.

Lors du précédent groupe de travail et compte tenu de l'inflation, nous avons tous pu constater les difficultés nouvelles et la faible marge de manœuvre qui est la nôtre pour offrir un programme de sorties aux agents du Bas-Rhin.

Cela n'a rien d'étonnant puisque, **comme pour 2023, l'augmentation du budget est malheureusement très en deçà de l'inflation.**

Aussi, FO Finances 67 ne peut accepter la réserve ministérielle, dont nous pouvons déjà être certains de ne jamais voir la couleur, compte tenu de l'annonce des 10 milliards d'économie à faire sur le dos du Service public et des agents publics !

Section FO DGFIP 67

fo.drftp67@dgfip.finances.gouv.fr

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/
site national : www.fo-dgfip.fr/



BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

NOM : ----- PRENOM : -----

GRADE : Echelon : Indice :

AFFECTATION : -----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : le

(signature)

→ **crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant**

